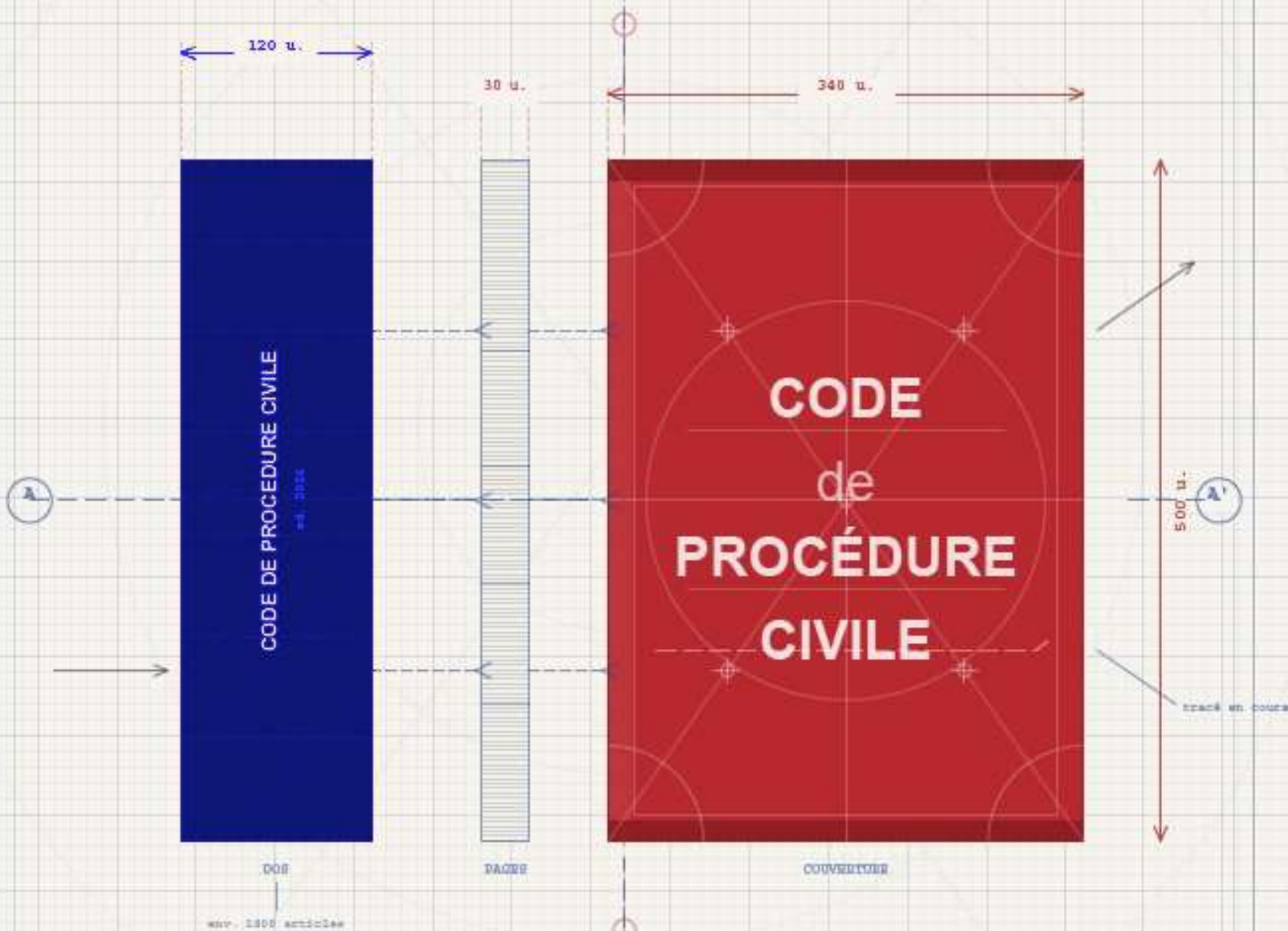




LA CONSTRUCTION DE LA NORME DE PROCÉDURE CIVILE



Vendredi 12 juin 2026

Salle des conférences – Bâtiment Max Weber
Université Paris Nanterre

LA CONSTRUCTION DE LA NORME DE PROCÉDURE CIVILE

8h30 – Accueil des participants

9h – Allocutions d’ouverture

Sabine **BOUSSARD**, directrice de l’UFR de Droit et Science politique de l’Université Paris Nanterre

Sylvain **JOBERT**, professeur à l’Université Paris Nanterre

Martin **PLISSONNIER**, maître de conférences à l’Université Paris Nanterre

9h15 – Propos introductif

Soraya **AMRANI MEKKI**, agrégée des facultés de droit, directrice du département Droit de l’École de droit de Sciences Po Paris, directrice de la spécialité Contentieux économique et Arbitrage

Présidence

Loïc **CADIET**, professeur émérite de l’Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

LA RECOMMANDATION

9h40 – Les États généraux de la justice et le groupe de travail « Simplification de la justice civile »

Stéphane **NOËL**, chef de l’inspection générale de la justice, président du groupe de travail « Simplification de la justice civile »

10h05 – Le groupe de travail sur la réforme du droit français de l’arbitrage

Claire **DEBOURG**, professeure à l’Université Paris Nanterre

10h30 – Échanges

10h45 – Pause

LA RÉDACTION

11h00 – Table ronde, animée par Thibault **GOUJON-BETHAN**, professeur à l’Université Jean Moulin Lyon 3

Avec la participation de :

- Flavie **LE TALLEC**, sous-directrice du droit civil à la direction des affaires civiles et du Sceau (ministère de la justice) ;
- Charlotte **ROBBE**, avocate associée, vice-présidente de la commission Textes du CNB ;
- Liza **VEYRE**, professeure à l’Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis.

12h15 – Échanges

12h 30 – Pause déjeuner

Présidence

Julien **THERON**, professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

LE CONTRÔLE

14h 15 – Table ronde, animée par Cécile **CHAINAIS**, professeure à l'Université Paris-Panthéon-Assas

Avec la participation de :

- Agnès **MARTINEL**, présidente de la deuxième Chambre civile de la Cour de cassation ;
- Martin **PLISSONNIER**, maître de conférences à l'Université Paris Nanterre ;
- Didier **RIBES**, conseiller d'État ;
- Guillaume **TAPIE**, avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation.

15h30 – Échanges

15h45 – Pause

LA RÉCEPTION

16h – L'apport de la statistique

Pascal **CHEVALIER**, chef du Service de la statistique, des études et de la recherche

16h25 – L'apport de la pratique

Maxime **BARBA**, professeur à l'Université Grenoble Alpes

16h50 – Échanges

17h10 – Propos conclusifs

Philippe **THERY**, professeur émérite de l'Université Paris-Panthéon-Assas

Vendredi 12 juin 2026

Salle des conférences – Bâtiment Max Weber

Université Paris Nanterre

Accès et inscriptions : accès libre (selon les places disponibles) et sur inscription gratuite obligatoire à l'adresse : contact@cedcace.parisnanterre.fr

Pour s'y rendre :

- RER A ou Transilien (ligne L) : station Nanterre Université (sortie 2 « Université Paris 10 »)
- Bus : lignes 259, 276, 304, 367

Plan du campus de Nanterre - Université Paris Nanterre

